

Le gouvernement veut doubler la taxe sur l’électricité en 2025

FISCALITÉ

Le projet de budget pour 2025 inclut, selon nos informations, une hausse très sensible des taxes sur l’électricité. Une mesure politiquement explosive.

Sébastien Dumoulin
et Sharon Wajsbrot

La crise énergétique est terminée. Sur les marchés internationaux, le prix de l’électricité est retombé tel un soufflé. Mais les Français ne le verront pas – ou peu – sur leurs factures. En février prochain, le tarif réglementé (auquel souscrivent 60 % des ménages) évoluera bien pour prendre en compte la chute du prix des électrons.

Seulement, l’Etat compte en profiter pour augmenter les taxes et remplir ses coffres, en grignotant largement ces gains. Selon nos informations, le gouvernement compte aller bien plus loin qu’un simple retour à la situation d’avant-crise. Dans le projet de budget pour 2025, l’accise sur l’électricité (ex-TICFE, CSPE, TCFE) remonterait autour de 40 euros/MWh voire 42 euros – ce qui se traduirait par un coût annuel de 120 euros pour un ménage moyen.

Cette manœuvre était en partie prévue. Au plus fort de la crise, le

gouvernement avait massivement abaissé le niveau des taxes pour éviter que les Français ne voient leur facture exploser. Le pic de fièvre passé, ce « bouclier tarifaire » avait vocation à être démantelé. Concrètement, le niveau de l’accise sur l’électricité pour les ménages était passé, le 1^{er} février 2022, de 32 euros/MWh à 1 euro/MWh (le minimum permis par les textes européens). L’Etat s’était ainsi assis sur environ 9 milliards d’euros de recettes pour soulager ménages et entreprises en 2022. Et à nouveau en 2023.

Au début de l’an dernier, Bruno Le Maire – alors ministre de l’Economie – avait amorcé le « retour à la normale » et franchi une première marche importante. L’accise était repassée à 21 euros/MWh – soit environ les deux tiers du chemin vers son niveau historique – au prix d’une hausse de 10 % des factures pour les particuliers. Une seconde marche était prévue, avec un retour à 32 euros/MWh au 1^{er} février 2025. Mais Michel Barnier a décidé qu’elle serait deux fois plus haute.

De 6 à 7 milliards d’euros

Cette majoration permettrait de ramener dans les caisses de l’Etat l’an prochain non pas 3 milliards d’euros, mais entre 6 et 7 milliards d’euros, selon nos informations. Une manne précieuse, alors que le gouvernement doit impérativement trouver 60 milliards d’euros pour freiner le dérapage des comptes publics et ramener le déficit à 5 % du PIB en 2025, contre 6,1 %

attendus cette année. Pour faire passer une hausse aussi massive des taxes, l’exécutif mise sur le fait qu’elle sera plus que compensée par la baisse des tarifs de gros de l’électricité. Facialement, les Français ne paieraient ainsi pas plus cher. Au contraire, ces derniers jours, le gouvernement répète que les ménages au tarif réglementé verront leur facture « baisser de 10 % » au 1^{er} février prochain.

L’Etat compte profiter de la chute des prix de l’électricité pour augmenter les taxes et remplir ses coffres.

Comment est-ce possible ? Simplement parce que la chute du prix de l’électricité est plus importante qu’initialement prévu. Selon nos informations, cela ferait baisser les tarifs d’environ 14 % si l’on se contentait de ramener les taxes à leur niveau d’avant-crise (et même en absorbant la hausse des coûts de transport de l’électricité – le « Turpe » – actée pour le 1^{er} février). Cette bonne nouvelle permettrait au gouvernement de prélever davantage, tout en respectant sa promesse d’une baisse globale de 10 %.

Restent deux problèmes à affronter. Le premier concerne les 40 % de ménages qui ne sont pas au tarif réglementé, mais sur le marché

libre. Ceux-là ont déjà bénéficié de la baisse des prix de gros. La remontée brutale des taxes va les atteindre de plein fouet.

Acceptabilité politique

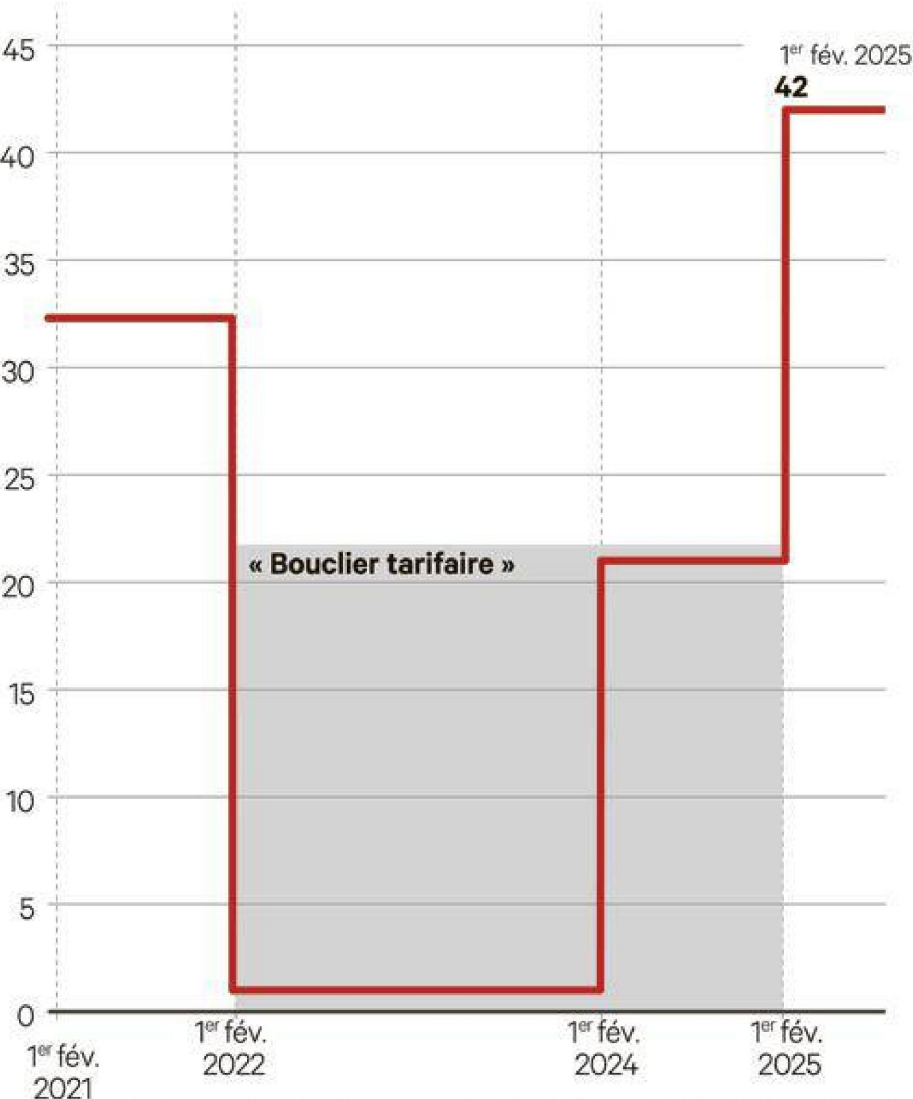
Le second – en partie lié – concerne l’acceptabilité politique d’un doublement de l’accise. Alors que le gouvernement vante un budget de « justice fiscale » qui ne viserait que les grands groupes et les particuliers fortunés, qui plus est de manière temporaire, cette mesure affecterait tous les Français, y compris les plus modestes et les classes moyennes.

Les parlementaires, qui doivent se pencher sur le projet de budget dès la semaine prochaine, pourraient ruer dans les brancards – jusque dans les rangs de la coalition gouvernementale. Le camp macroniste estime ainsi qu’il ne faut pas aller au-delà du seuil de 32 euros.

Dans le contexte général de baisse des prix de l’énergie, c’est l’électricité qui concentre les efforts, au risque d’agacer très fortement les énergéticiens comme les élus. « L’épisode des “gilets jaunes” est encore dans les esprits, donc pas question de toucher à l’essence, ni au gaz, dont la consommation baisse et les charges augmentent. En revanche, le gouvernement se dit qu’une hausse des taxes sur l’électricité sera indolore pour le consommateur. Mais politiquement le sujet est explosif. Le RN et le NFP ont précisément fait campagne pour une baisse des taxes sur la facture d’électricité », rappelle un connaisseur du secteur. ■

Taxe sur l’électricité pour les ménages

Tarif de l'accise, en euros par mégawattheure



Comment se décompose la facture des particuliers

En % (pour un client au tarif réglementé)

